Communiqué de presse
12 août 2025

Le Centre des monuments nationaux présente

Ouverture exceptionnelle et gratuite des fossés du château d'Angers et de leurs jardins historiques

EVENEMENT

Au Domaine national du château d'Angers
Le samedi 30 août 2025 de 10h30 à 17h30

© Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Pôle presse du CMN :
Marie Roy, Su-Lian Neville et Ophélie Thiery 01 44 61 21 86 / 22 96 / 22 45
presse@monuments-nationaux.fr
Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
www.monuments-nationaux.fr/espace-presse

Domaine national du château d'Angers
Emma Fonteneau 07 63 00 88 09
emma.fonteneau@monuments-nationaux.fr
www.chateau-angers.fr
www.monuments-nationaux.fr

Pour retrouver l'ensemble des communiqués du CMN :
presse.monuments-nationaux.fr

Communiqué de presse

Avec ses deux tours massives qui encadrent la plus ancienne herse de France et les arabesques des jardins à leur pied, c'est l'image iconique la plus instagrammable d'Angers. Après des visites guidées qui ont affiché complet tout l'été, les fossés du château ouvrent largement leurs portes au public à l'occasion de la saint-Fiacre, fête du patron des jardiniers. Le samedi 30 août 2025 de 10h30 à 17h30, les visiteurs pourront découvrir autrement la puissance de la forteresse vue d'en bas, tout savoir sur l'art et l'entretien de ces jardins si particuliers et rencontrer des professionnels du végétal et de la protection de l'environnement, mécènes et partenaires du château, qui participent à la préservation de ce patrimoine hors du commun. Un événement exceptionnel et gratuit à ne pas manquer avant la rentrée.

Une ouverture exceptionnelle et gratuite des jardins des fossés : un nouveau rendez-vous du château d'Angers

Qui n'a jamais rêvé de descendre dans ces douves qu'on ne voit que d'en haut pour flâner à l'ombre des hautes tours de la forteresse de Saint-Louis et Blanche de Castille et déambuler parmi les arabesques des parterres réguliers ?

Ces jardins dessinés et plantés en 1911 avaient pour objectif de devenir un parc public. 114 ans plus tard, leur ouverture ponctuelle et régulière aux visiteurs par les équipes du château vise à faire découvrir leur histoire et à partager le point de vue exceptionnel qu'ils offrent sur les formidables remparts de la forteresse.

Après les visites guidées qui ont affiché complets tout l'été, les portes s'ouvrent donc en grand pour la fin des vacances : rendez-vous est donné au portail du boulevard Charles de Gaulle le samedi 30 août dès 10h30. Chacun pourra déambuler librement dans les allées qui longent les broderies si caractéristiques du monument, témoins d'une époque charnière dans l'histoire de l'art des jardins (voir encadré ci-dessous), mais aussi rencontrer des entreprises et professionnels du végétal ou de la protection de la biodiversité, partenaires du Domaine national : la LPO-Anjou, If-Tech, la Pépinière Roses Loubert, La Ferme de Sainte-Marthe et Ernest Turc.

Et pour ceux qui auraient manqué ces rendez-vous estivaux, des visites guidées et de nouvelles ouvertures en visite libre et gratuite des fossés sont déjà programmées à l'automne !

Un monument et ses partenaires angevins protecteurs de la biodiversité

Cet événement est donc l'occasion d'en apprendre davantage sur les coulisses du château d'Angers. Entretien des jardins sans produits phytosanitaires, tontes raisonnées, fauche tardive, valorisation des tailles pour créer des refuges à la microfaune, nichoirs… Depuis plus de 15 ans, ce monument national a mis la protection de la biodiversité au cœur de sa politique d'entretien des jardins. Ce travail de longue haleine est mené avec la LPO-Anjou et lui vaut depuis 2011 un classement « refuge pour la protection des oiseaux » et « refuge chauve-souris ».

Des bénévoles de la LPO-Anjou seront présents durant toute cette journée d'ouverture des fossés pour échanger sur les actions menées au château pour la protection de l'environnement. La société « If-Tech » des Ponts de Cé, mécène du monument depuis 2018 pour sa lutte biologique contre les ravageurs (pyrale du buis, cochenille, acariens, pucerons…), fera quant à elle découvrir aux visiteurs les pouvoirs de la chrysope, cette « demoiselles aux yeux d'or » amie des jardiniers.

Les jardins du château : une vitrine pour la filière horticole angevine et son histoire

Domaine national, le château d'Angers est un monument ancré dans son territoire. Membre du pôle de compétitivité Végépolys, il participe à valoriser la recherche et la production horticole locales par la présentation dans ses jardins de collections d'hortensias Angers Val de Loire® ou de plantes innovantes créés par l'INRAE. Ainsi, en 2026, les visiteurs pourront découvrir la roseraie du château transformée : elle présentera exclusivement des rosiers d'obtention angevine et produits sur le territoire, avec des variétés liées aux personnages historiques du monument.

Le rosiériste Jérôme Chéné de « Pépinière Roses Loubert » aux Rosiers-sur-Loire (partenaire du projet de roseraie conservatoire du château), Charles Adenot, directeur général adjoint de « Ernest Turc » (producteur de bulbes, mécène du château) à Loire-Authion et Arnaud Darsonval, gérant associé de la « La ferme de Sainte-Marthe » (grainier bio, mécène du château) à Angers partageront leur savoir-faire héritier d'une longue histoire horticole allant du roi René au célèbre pépiniériste du XIX^{e} siècle André Leroy en passant par les colporteurs de l'Oisans.

Des jardiniers face au défi du changement climatique

Depuis quelques années, les jardiniers du monument ont également dû penser les adaptations nécessaires au réchauffement climatique et notamment au manque d'eau.

En 2025, le plan de fleurissement des fossés a ainsi été repensé afin de rendre cet espace plus résilient face à la sécheresse : le minéral y prend une part plus importante avec l'utilisation de briques pilées, de paillettes d'ardoises et de sable de Fontainebleau pour relever leurs couleurs ! Une pratique fidèle à l'art classique des jardins dits « à la française » qui étaient très peu fleuris au XVII^{e} siècle et dont s'inspirent les jardins des fossés créés au début du XX^{e} siècle (voir encadré ci-dessous).

UN PEU D'HISTOIRE... DES JARDINS !

Les jardins à l'intérieur du château : un paradis perdu... et retrouvé !

L'histoire du château d'Angers et de ses jardins ne se résume pas au Moyen Âge ou au roi René, même si ce dernier est un pionnier de l'histoire du végétal en Anjou. De l'Antiquité à aujourd'hui, de nombreux jardins, vivriers ou d'agrément, se sont probablement succédé à l'intérieur de la place-forte. Mais les affectations successives du site (forteresse royale, palais princier, prison, arsenal, camp militaire pendant les deux guerres mondiales...) ont effacé toute trace de ce patrimoine paysager et végétal. On connaît la présence de quelques-uns de ces jardins à l'intérieur du château par les comptes et inventaires du roi René ou par les archives militaires des siècles suivants, mais sans qu'on ne puisse dire leur localisation exacte ni leur forme paysagère précise.

Aujourd'hui, l'intérieur du château présente de nombreux espaces végétalisés et paysagers, tous créés et plantés entre 1945 et 2021. Ces jardins contemporains ont été conçus pour dialoguer avec l'histoire et les collections du monument : ils évoquent les formes anciennes (jardin des simples du Moyen Âge ou jardin de carreaux de la Renaissance), la figure du roi René avec la présence d'essences méridionales qu'il a acclimatées en Anjou, ou encore la Tapisserie de l'Apocalypse avec des plantes représentées dans ses images (absinthe, physalis...) ou utilisées pour teindre sa laine.

Le jardin suspendu dans le château d'Angers – © Bernard Renoux / Centre des monuments nationaux

Les fossés du château d'Angers : des jardins historiques du début du XX^{e} siècle témoins d'un moment charnière dans l'histoire de de l'art du paysage

Les jardins qui ornent le fond des fossés datent quant à eux de la première décennie du XX^{e} siècle. Ce sont donc les plus anciens jardins conservés au château !

Aux siècles précédents, ces douves sèches avaient d'autres fonctions : Aux XIII^{e} et XIV^{e} siècles, elles permettent avant tout la défense de la forteresse, puis, au temps du roi René, une partie de la ménagerie princière y est parquée. Les premiers jardins dans les fossés sont probablement des jardins vivriers : une archive de 1771 rapporte ainsi que « la plus grande partie est un jardin potager ». Au XIX^{e} siècle, le ministère de la Guerre, propriétaire du domaine, loue les fossés à des particuliers : potager, clapiers, pâtures pour les moutons et carré de vignes envahissent alors les douves.

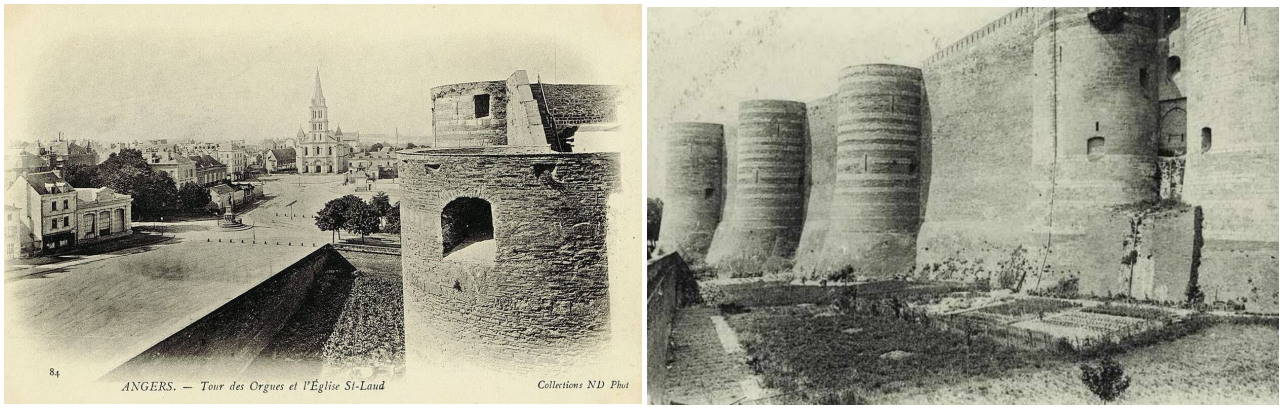

Le château d'Angers et ses fossés aménagés pour l'exploitation de jardins de particuliers, vers 1905 – Archives municipales de la Ville d'Angers

C’est entre 1911 et 1913 que les fossés du château prennent l’allure qu’on leur connaît aujourd’hui : sous l’impulsion de la Ville, les jardins de particuliers sont supprimés au profit d’un jardin public accessible depuis le boulevard du Château (actuel boulevard Charles de Gaulle). Ce projet s’inscrit dans un mouvement plus global en France, autour des figures des paysagistes Henri et Achille Duchêne, qui voit le retour des grandes compositions jardinées dans les sites historiques.

Mais quelle forme de jardin choisir pour cet espace qui en était originellement dépourvu ?

Après la défaite de 1870, la restauration du prestige de la France passe aussi par l’art du paysage. Ce patriotisme se traduit par une réinterprétation des formes classiques et régulières, sur le modèle de ce qui est vu alors comme l’âge d’or des jardins : Versailles. Angers ne fait pas exception à cette mode, bien au contraire. C’est d’ailleurs un enseignant de la prestigieuse école de Versailles qui a la charge du projet des fossés : le paysagiste René André. Suivant la philosophie des Duchêne, il crée pour les fossés du château des jardins inspirés des formes et des codes du jardin « à la française », avec des parterres de pelouse épurés et réguliers qui se déploient alors dans l’ensemble des fossés. Cet habitué des commandes pour des lieux historiques n’est pas un inconnu à Angers : Edouard André, son père, disciple d’André Leroy, y a déjà conçu le jardin des plantes et lui-même réalisera le parc de la Garenne-Saint-Nicolas à partir de 1936.

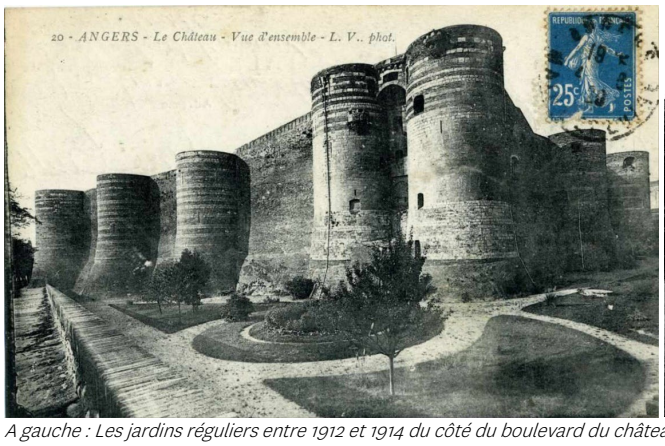

A gauche : Les jardins réguliers entre 1912 et 1914 du côté du boulevard du château (actuel boulevard Charles de Gaulle) – Archives municipales de la Ville d’Angers
A droite : Les jardins réguliers dans l’entre-deux-guerres du côté de la Porte de Ville (actuelle entrée du monument) – Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion RMN-GP

Après 1919, une remise en état des fossés est rendue nécessaire par quatre années de guerre au cours desquelles les douves avaient retrouvé une fonction de jardin potager. Du côté du boulevard et de l’actuelle place Kennedy, le dessin général des jardins de 1911 est conservé mais des modifications sont apportées à la composition, au départ plus minimaliste et contemporaine, avec l’ajout de « broderies » fleuries au sein des parterres.

Cette manière de former des motifs ornementaux grâce aux différentes plantations marque encore la référence au jardin régulier de l’époque classique : avec les jeux d’eau, les bosquets ou encore la perspective, les parterres de broderie étaient une des composantes des jardins dits « à la française ». Mais dans la tradition du jardin du XVII^{e} siècle, les fleurs tenaient une place très restreinte. C'est probablement la mode de la mosaïculture, très en vogue depuis le Second Empire dans les embellissements urbains, qui inspira ces nouveaux choix à la Ville dans l’entre-deux-guerres.

A la même époque, les jardins sont supprimés côté nord, du côté de la Porte de Ville (entrée actuelle du monument), peut-être suite à un éboulis de la contre-escarpe le long de la Promenade du Bout-du-Monde. Des cervidés y sont alors parqués jusqu’en 1999, date à laquelle ils sont finalement retirés pour raisons sanitaires. Les équipes du monument réfléchissent actuellement à la valorisation de ce côté du fossé une fois les travaux sur la tour du moulin achevés, dans la perspective d’y favoriser la biodiversité.

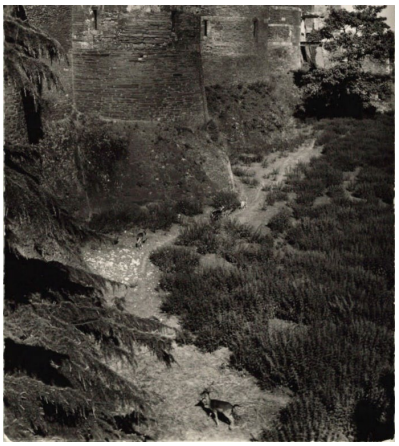

A gauche : Le fossé du château d’Angers côté nord en 1937 : les jardins réguliers sont recouverts par un tas de gravats – Ministère de la Culture (France), Médiathèque du patrimoine et de la photographie, diffusion RMN-GP / A droite : Le fossé du château d’Angers côté nord et les cervidés en 1950 – Archives municipales de la Ville d’Angers

Du côté du jardin de broderie, la pratique historique de l'emploi de matières minérales, plus fidèle à l'idée de René André et à l'art classique des jardins du XVII[e] siècle, a été réintroduite par les équipes de jardiniers du Domaine national du château. Elle s'inscrit dans une logique d'évolution du paysage et de gestion raisonnée de ces jardins qui, depuis leur création, n'ont cessé de s'adapter, attirant le regard et les commentaires de millions de visiteurs.

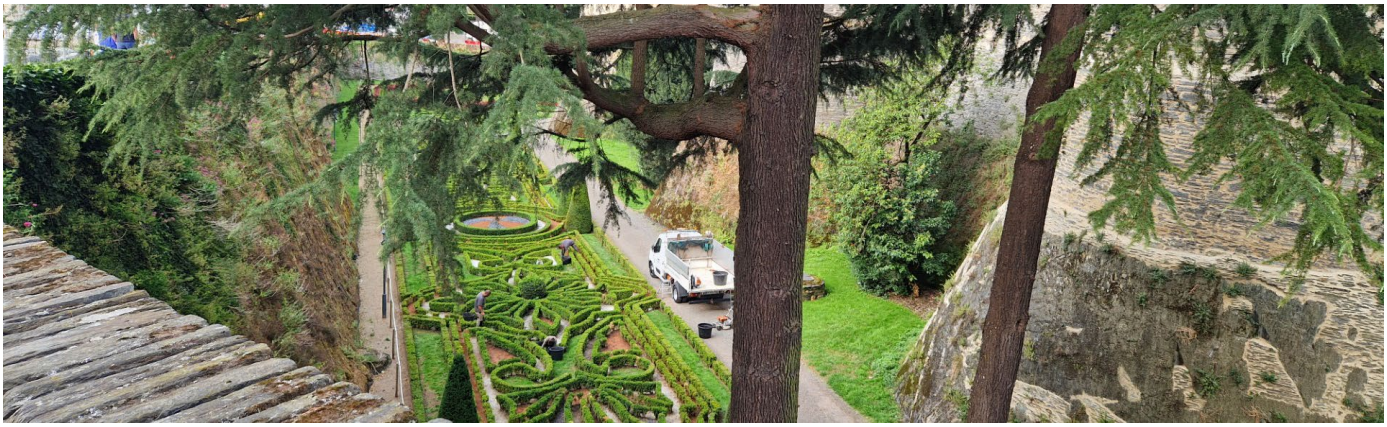

Entretien des jardins des fossés, juillet 2025 – © Emma Fonteneau / Domaine national du château d'Angers

Informations pratiques

Evènement « Ouverture exceptionnelle et gratuite des fossés du château d'Angers et de leurs jardins historiques »

Le samedi 30 août 2025
De 10h30 à 17h30

Autres dates à l'automne :
Samedis 1[er] et 29 novembre 2025
De 10h30 à 16h30

Tarifs
Gratuit

Conditions d'accès
> Accès libre, sans réservation
> En raison de la forte affluence attendue, aucune visite commentée n'a lieu dans les fossés pendant cette ouverture et aucun droit de parole n'est accordé.
> Accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes
> L'entrée s'effectue par le portail au bout des jardins sur le boulevard Charles de Gaulle
> En raison du plan Vigipirate, et comme pour l'accès au reste du monument, les trottinettes, vélos ou grosses valises ne sont pas autorisés et le monument ne propose pas de consignes.
> Le pique-nique n'est pas autorisé
> Les animaux ne sont pas acceptés sauf les chiens-guides et animaux accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Le Domaine national du château d'Angers

Une forteresse royale imprenable
Construite au XIII[e] siècle, la gigantesque forteresse de dix-sept tours de schiste et de calcaire qui s'étend sur près d'un demi-kilomètre dégage une formidable impression de puissance.

Aux XIV[e] et XV[e] siècles, les ducs d'Anjou, princes éclairés, redonnent à Angers le faste d'une vie de cour dont témoigne l'architecture raffinée du site.

Un chef d'œuvre unique au monde inscrit à l'Unesco
Commandée en 1375 par le duc Louis I[er], la tapisserie de l'Apocalypse est, par ses dimensions (100 mètres de long), son ancienneté, sa virtuosité stylistique et technique, un chef d'œuvre extraordinaire de l'art médiéval. Illustration du texte de l'Apocalypse de saint Jean, elle est aussi un formidable document sur le contexte historique, social et politique de son temps et appartient aujourd'hui au plus grand trésor de tapisseries de cathédrale d'Europe. Elle est inscrite au Registre « Mémoire du monde » de l'UNESCO depuis le 18 mai 2023.

Des jardins protecteurs de la biodiversité
Les jardins que la forteresse abrite sont nombreux et variés : jardin régulier de buis et d'ifs, vigne, potager, roseraie, jardin d'hortensias, jardin suspendu avec des plantes médicinales, tinctoriales ou maléfiques. Histoire et innovation s'associent ici dans une démarche de développement durable : le monument travaille étroitement avec la LPO-Anjou qui conseille les équipes en matière de conservation et de valorisation de la faune et de la flore vivant dans la forteresse classée « refuge » depuis 2015.

Du haut des remparts, le public peut profiter d'**un panorama unique sur la ville**.

Ma pierre à l'Edifice
En se connectant sur www.mapierrealedifice.fr, les amoureux du patrimoine peuvent faire un don pour le château d'Angers (« Mon monument préféré ») et ainsi contribuer à l'animer, l'entretenir et le préserver.

> Ils nous soutiennent !

Crédit des images : © Alexandre Lamoureux / Destination Angers

Domaine national du château d'Angers
2, promenade du Bout du Monde
49100 Angers
angers@monuments-nationaux.fr
Suivez-nous sur Facebook @chateau.angers et Instagram @chateau_angers

Modalités de visite

Attention, en raison du plan Vigipirate, vous ne pourrez pas accéder au château avec trottinettes, vélos ou grosses valises et le monument ne propose pas de consignes.
Les animaux ne sont pas acceptés sauf les chiens-guides et animaux accompagnateurs de personnes en situation de handicap.

Horaires

Du 2 mai au 4 septembre
10h - 18h30

Du 5 septembre au 30 avril
10h - 17h30
Les 24 et 31 décembre : fermeture à 16h30.

À noter :
Fermeture de la billetterie et dernier accès au monument : 45 min avant la fermeture.
Fermeture des expositions temporaires et du logis royal : 30 min avant la fermeture.
Fermeture de la galerie de l'Apocalypse, de la chapelle et de la librairie-boutique : 15 min avant la fermeture

Le monument est fermé les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Tarifs

Tarif individuel
14€ du 1er avril au 30 septembre (11€ les mercredis) / **11€** du 1er octobre au 31 mars

Gratuit pour :
les -18 ans (hors groupes scolaires et jeunes), les 18-25 ans (hors groupe étudiants et jeunes) ressortissants de l'UE ou résidents réguliers sur le territoire UE (sur présentation d'une pièce d'identité), les détenteurs d'un abonnement (Carte blanche, Passeport Musées/château, Passion monuments), porteurs du Pass Éducation (en cours de validité et avec photo), personnes en situation de handicap + 1 accompagnateur (sur présentation de la carte d'invalidité), les demandeurs d'emploi ou bénéficiaires des minima sociaux (sur présentation d'un justificatif de moins de 6 mois). Voir toutes les conditions gratuités

Tarifs spéciaux (partenariats)

SNCF – Intercités , SNCF – TGV Inoui , porteurs d'une carte CEZAM, 2 accompagnateurs d'un abonné Carte blanche, porteurs d'un "Passeport Privilèges" Destination Anjou, porteurs d'un "Passeport Tourisme et Loisirs" Andégave, adhérents "Angers Musées Vivants" , porteurs d'une carte d'embarquement Brittany Ferries :
11,50€ du 1er avril au 30 septembre (9,50€ le mercredi) / **9,50€** du 1er octobre au 31 mars

SNCF – Grand Voyageur (sur présentation de la carte de membre) :
10€ (8€ le mercredi) du 1er avril au 30 septembre (8€ le mercredi) / **8€** du 1er octobre au 31 mars

Abonnements
24 € : Carte blanche (abonnement annuel au Domaine national du château)
30€ : Passeport Musées-château (abonnement annuel au Domaine national du château et aux 6 musées de la Ville Angers)
45€ : Passion Monuments (abonnement annuel à plus de 90 monuments nationaux dont le Domaine national du château d'Angers)

Renseignements

angers@monuments-nationaux.fr
Retrouvez toute la programmation culturelle du monument sur www.chateau-angers.fr/agenda

Le CMN en bref

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours. Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics. En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.
Une programmation riche de plus de 450 manifestations et partenariats associée à des actions d'éducation artistique et culturelle anime le réseau : expositions, ateliers, concerts, spectacles sont autant d'expériences originales ouvertes à tous les publics et au service du développement des territoires.
Au sein des monuments, des équipes passionnées accueillent plus de onze millions de visiteurs chaque année et ont à cœur de faire découvrir au public l'histoire et la vie de ces sites exceptionnels ainsi que leurs parcs et jardins.
Grâce au numérique, le CMN propose également de nouvelles expériences de visite des monuments (réalité virtuelle, casque géo localisé, parcours immersif, tablette interactive, spectacles nocturnes ou immersifs…) qui satisfont petits et grands.
Pour préparer ou prolonger leur visite, les visiteurs peuvent retrouver au sein des 80 librairies-boutiques du réseau les livres d'art et d'architecture ainsi que les guides publiés par les Éditions du patrimoine.
Avec CMN Institut, le Centre des monuments nationaux accompagne, en France comme à l'international, les établissements publics du ministère de la Culture, les collectivités, les organisations, les gestionnaires et les propriétaires de sites dans le fonctionnement et le développement de leur patrimoine historique, culturel et naturel en proposant des formations professionnelles, de l'ingénierie culturelle et l'organisation de rencontres, de conférences et de journées professionnelles.

Retrouvez le CMN sur

Facebook : @leCMN
Instagram : @leCMN
YouTube : @LeCMN
Linkedin : www.linkedin.com/company/centre-des-monuments-nationaux
TikTok : @le_cmn
Threads : @leCMN

Monuments placés sous la responsabilité du CMN pour être ouverts à la visite

Auvergne-Rhône-Alpes
Château d'Aulteribe
Monastère royal de Brou à Bourg-en-Bresse
Château de Chareil-Cintrat
Château de Voltaire à Ferney
Trésor de la cathédrale de Lyon
Ensemble cathédral du Puy-en-Velay
Château de Villeneuve-Lembron

Bourgogne-Franche-Comté
Chapelle des Moines de Berzé-la-Ville
Cathédrale de Besançon et son horloge astronomique
Château de Bussy-Rabutin
Abbaye de Cluny

Bretagne
Grand cairn de Barnenez
Sites mégalithiques de Carnac
Site des mégalithes de Locmariaquer
Maison d'Ernest Renan à Tréguier

Centre-Val de Loire
Château d'Azay-le-Rideau
Château de Bouges
Crypte et tour de la cathédrale de Bourges
Palais Jacques Cœur à Bourges
Cathédrale et trésor de Chartres
Château de Châteaudun
Château de Fougères-sur-Bièvre
Maison de George Sand à Nohant
Château de Talcy
Cloître de la Psalette à Tours

Grand Est
Château de Haroué
Château de La Motte Tilly
Palais du Tau à Reims
Tours de la cathédrale de Reims

Hauts-de-France
Tours et trésor de la cathédrale d'Amiens
Domaine national du château de Coucy
Villa Cavrois à Croix
Château de Pierrefonds
Cité Internationale de la langue française au château de Villers-Cotterêts
Colonne de la Grande Armée à Wimille

Ile-de-France
Château de Champs-sur-Marne
Château de Jossigny
Château de Maisons
Villa Savoye à Poissy
Château de Rambouillet
Domaine national de Saint-Cloud
Basilique cathédrale de Saint-Denis
Maison des Jardies à Sèvres
Château de Vincennes

Normandie
Abbaye du Bec-Hellouin
Château de Carrouges
Abbaye du Mont-Saint-Michel

Nouvelle-Aquitaine
Cloître de la cathédrale de Bayonne
Tour Pey-Berland à Bordeaux
Château ducal de Cadillac
Abbaye de Charroux
Tours de la Lanterne, Saint-Nicolas et de la Chaîne à La Rochelle
Abbaye de La Sauve-Majeure
Sites préhistoriques de la vallée de la Vézère
Site archéologique de Montcaret
Château d'Oiron
Grotte de Pair-non-Pair
Château de Puyguilhem
Site gallo-romain de Sanxay

Occitanie
Tours et remparts d'Aigues-Mortes
Château d'Assier
Abbaye de Beaulieu-en-Rouergue
Château et remparts de la cité de Carcassonne
Château de Castelnau-Bretenoux
Site archéologique et musée d'Ensérune
Château de Gramont
Château de Montal
Sites et musée archéologiques de Montmaurin
Forteresse de Salses
Fort Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon

Paris
Arc de Triomphe
Chapelle expiatoire
Colonne de Juillet
Conciergerie
Domaine national du Palais-Royal
Hôtel de la Marine
Hôtel de Sully
Panthéon
Sainte-Chapelle
Tours de Notre-Dame de Paris

Pays de la Loire
Domaine national du château d'Angers
Maison de Georges Clemenceau à Saint-Vincent-sur-Jard

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Cloître de la cathédrale de Fréjus
Site archéologique de Glanum
Château d'If
Villa Kérylos
Trophée d'Auguste à La Turbie
Place forte de Mont-Dauphin
Abbaye de Montmajour
Cap moderne, Eileen Gray et Le Corbusier au Cap Martin
Hôtel de Sade à Saint-Rémy-de-Provence
Monastère de Saorge
Abbaye du Thoronet

Un programme d'abonnement annuel « Passion monuments », disponible en ligne et en caisse dans plus de 80 monuments à partir de 45 €, permet de proposer aux visiteurs un accès illimité aux sites du réseau du CMN, et de nombreux autres avantages.
passion.monuments-nationaux.fr